

Séance ordinaire du conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 9 mai 2011 à 20h00, à la salle de délibérations du conseil, sous la présidence de son Honneur le Maire M. Jacques Séguin.

Serge Bédard – district #1
 Robert Kennedy, délégué à la voirie – district #2
 Alexander Tomeo, délégué à la sécurité - district #3
 Robert Beauchamp, délégué au CLD – district #4
 Normand Clermont, délégué à l'hygiène du milieu - district #5

Absence motivée :

Marie-Claude Galland Prud'Homme, déléguée aux loisirs – district #6

ANNIVERSAIRES DU MOIS: 16 mai : Daniel Marsolais
 17 mai: Francine Chapleau
 27 mai : Brigitte Lessard

FÊTE LÉGALE DU MOIS: 23 mai: Fête Nationale des Patriotes

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Adoption des procès-verbaux des 11 et 14 avril 2011
- 3.- Adoption des comptes à payer au 30 avril 2011

ADMINISTRATION

- 4.- Dépôt des états financiers comparatifs au 30 avril 2011
- 5.- Office Municipal d'Habitation de Pointe-Calumet/états financiers 2010/adoption
- 6.- Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac/7^e édition du tournoi de golf de la Mairesse/participation

LOISIRS

- 7.- Travaux de réaménagement des parcs Edouard-Champagne et Albert-Cousineau/réfection de la piscine/certificat de paiement #5/autorisation de paiement
- 8.- Travaux de réaménagement des parcs Edouard-Champagne et Albert-Cousineau/réfection de la piscine/honoraires professionnels/surveillance des travaux/autorisation de paiement
- 9.- Dépôt de la liste des employés temporaires engagés pour la saison estivale 2011
- 10.- Achat d'un véhicule de services/autorisation de dépense
- 11.- La Libellule/barrages routiers/autorisation
- 12.- Ville de Saint-Eustache/Club de patinage artistique/réservation du temps de glace/autorisation

VOIRIE

- 13.- Travaux correctifs de drainage – 41^e et 42^e Avenue, 45^e et 46^e Rue/honoraires professionnels/surveillance des travaux/autorisation de paiement
- 14.- Travaux correctifs de drainage – 41^e et 42^e Avenue, 45^e et 46^e Rue/directive de changement #1/autorisation
- 15.- Travaux correctifs de drainage – 40^e Avenue (entre le boulevard Proulx et le boulevard de la Chapelle)/mandat et demande d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

HYGIÈNE DU MILIEU

- 16.- Grenier populaire des Basses-Laurentides/récupération des halocarbures/entente 2011/autorisation

SÉCURITÉ

- 17.- Pompier à temps partiel/engagement/dépôt
 18.- Rapport annuel 2010/service des incendies/adoption
 19.- Police régionale de Deux-Montagnes – journée « sécurité à vélo »/aide financière
 20.- Parole à l'auditoire
 21.- Levée de la séance

11-05-083

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
 Et APPUYÉ par Serge Bédard

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11-05-084

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 11 ET 14 AVRIL 2011

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
 Et APPUYÉ par Robert Kennedy

QUE les procès-verbaux des 11 et 14 avril 2011 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11-05-085

ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 30 AVRIL 2011

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
 Et APPUYÉ par Alexander Tomeo

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer du fonds d'administration présentés sur la liste établie au 29 avril 2011 au montant de 95 285,65 \$. Les dépenses inscrites à la liste des paiements du 28 avril 2011 au montant de 374 098,14 \$ incluant les dépenses autorisées, en vertu du règlement 405-02, sont approuvées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS AU 30 AVRIL 2011

La Directrice générale dépose au conseil, les états financiers comparatifs au 30 avril 2011, conformément à l'article 176.4 du Code Municipal du Québec.

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE POINTE-CALUMET/ÉTATS FINANCIERS 2010/ADOPTION

11-05-086 Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
Et APPUYÉ par Normand Clermont

QUE le conseil municipal de Pointe-Calumet adopte les états financiers 2010 de l'Office Municipal d'Habitation, lesquels indiquent un total des dépenses au montant de 108 406 \$, et un déficit au montant de 40 160 \$. La contribution municipale s'élève à 4 016 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11-05-087 VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC/7^E ÉDITION DU TOURNOI DE GOLF DE LA MAIRESSE/PARTICIPATION

Il est PROPOSÉ par Robert Beauchamp
et APPUYÉ par Serge Bédard

DE participer à la 7^e édition du tournoi de golf de la Mairesse, le 14 juin 2011, au profit des organismes de la communauté marthelacquoise, par l'achat de deux (2) billets de participation au coût de 190 \$ chacun.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11-05-088 TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DES PARCS EDOUARD-CHAMPAGNE ET ALBERT-COUSINEAU/RÉFECTION DE LA PISCINE/CERTIFICAT DE PAIEMENT #5/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
Et APPUYÉ par Robert Beauchamp

D'AUTORISER le paiement au montant de 56 449,88 \$ à la firme Les Entreprises Daniel Brûlé inc., lequel représente le certificat de paiement # 5, pour les travaux de réfection de la piscine dans le cadre du réaménagement des parcs Edouard-Champagne et Albert-Cousineau.

La présente dépense est assumée par le règlement 440-10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11-05-089 TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DES PARCS EDOUARD-CHAMPAGNE ET ALBERT-COUSINEAU/RÉFECTION DE LA PISCINE/HONORAIRES PROFESSIONNELS/SURVEILLANCE DES TRAVAUX/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
et APPUYÉ par Robert Beauchamp

D'AUTORISER le paiement au montant de 4 101,30 \$ à la firme BPR-Triax, lequel représente les honoraires professionnels pour la surveillance des travaux de réfection de la piscine dans le cadre du réaménagement des parcs Edouard-Champagne et Albert-Cousineau (facture # 14004176).

La présente dépense est assumée par le règlement 440-10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DÉPÔT DE LA LISTE DES EMPLOYÉS TEMPORAIRES ENGAGÉS POUR LA SAISON ESTIVALE 2011

La Directrice générale dépose au conseil, la liste des employés temporaires engagés pour la saison estivale 2011, à savoir:

Employés temporaires syndiqués

Stéphane Albert Préposé à l'entretien des parcs, à compter du mois de mai, soit entre le 16 et le 20 mai 2011;

Employés étudiants et autres syndiqués

Responsable du camp de jour,
à compter du 20 juin 2011 : Vincent Girard Bellavance

Animateurs, à compter du
20 juin 2011 : Sabrina Lalonde
Maximilien Tremblay
Jérémy Bouchard
Virginie Diard
Annie Prud'homme
Stéphanie Mayer
Clhoé Labrèche
Katherine Girard Bellavance
Virginie Demers
Katherine Labrèche
Sabrina Lauzon
Eve St-Hilaire

Service de garde, à compter du
20 juin 2011 : Alexandra Bonin
Jessica Marcotte
Andrée-Anne Parisien
Roxanne Cyr

Responsable aquatique, à compter du
20 juin 2011 : À confirmer

Assistante responsable aquatique, à
compter du 20 juin 2011 : À confirmer

Surveillant/sauveteur, à compter du
20 juin 2011 : Priscilla Lafrenière
Myriane Lauzon
Chloé Morris
Anne-Marie Thériault
Audrey Bujold
Jessyca Maisonneuve

ACHAT D'UN VÉHICULE DE SERVICES/AUTORISATION DE DÉPENSE

11-05-090 Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
Et APPUYÉ par Alexander Tomeo

QUE le conseil municipal de Pointe-Calumet décrète l'achat d'un véhicule pour le Service des Loisirs, et qu'à cette fin, approuve un montant de 19 760,29 \$ (taxes incluses).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11-05-091 LA LIBELLULE/BARRAGES ROUTIERS/AUTORISATION

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
et APPUYÉ par Serge Bédard

D'AUTORISER l'organisme La Libellule, à faire des barrages routiers le 11 juin 2011, dans le cadre de leur collecte de fonds annuelle.

Les barrages routiers se feront aux endroits suivants :

- Intersection de la Montée de la Baie et rue André-Soucy;
- Intersection rue André-Soucy et 48^e Avenue;
- Intersection 38^e Rue et 59^e Avenue;
- Intersection 38^e Rue (piste cyclable) et 13^e Avenue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11-05-092 VILLE DE SAINT-EUSTACHE/CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE/
RÉSERVATION DU TEMPS DE GLACE/AUTORISATION

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
et APPUYÉ par Normand Clermont

QUE Madame Lyse Germain, coordonnatrice des loisirs de la Municipalité de Pointe-Calumet, soit autorisée à remettre un montant de 1 020\$, soit 900\$ pour le Junior et 120\$ pour le P.P., à la Ville de Saint-Eustache afin de réserver le temps de glace relativement au Club de patinage artistique.

Ce montant sera remboursable par le parent, lors de l'inscription de l'enfant. À compter de cette année, la période d'inscription s'effectuera au Service des loisirs de la Municipalité de Pointe-Calumet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11-05-093 TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE – 41^E ET 42^E AVENUE, 45^E ET
46^E RUE/HONORAIRES PROFESSIONNELS/SURVEILLANCE DES
TRAVAUX/ AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
et APPUYÉ par Alexander Tomeo

D'AUTORISER le paiement au montant de 4 101,30 \$ à la firme Projeco Ingénierie inc., lequel représente les honoraires professionnels pour la surveillance, dans le cadre des travaux correctifs de drainage – 41^e et 42^e Avenue, 45^e et 46^e Rue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11-05-094

TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE – 41^E ET 42^E AVENUE, 45^E ET 46^E RUE/DIRECTIVE DE CHANGEMENT #1/AUTORISATION

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
Et APPUYÉ par Alexander Tomeo

QUE le conseil municipal de Pointe-Calumet autorise la directive de changement #1, pour les travaux correctifs de drainage – 41^e et 42^e Avenue et 45^e et 46^e Rue, à savoir :

- 41^e Avenue
Ajout d'un puisard coulé, de 5 mètres linéaires d'une conduite de 375 mm de diamètre, le déblai et l'engazonnement, pour un montant budgétaire de 5 088 \$ plus les taxes applicables.
- 45^e Rue
Ajout de deux (2) puisards, de 70 mètres linéaires d'une conduite de 200 mm de diamètre, le déblai et l'engazonnement, pour un montant budgétaire de 13 114 \$ plus les taxes applicables.
- 46^e Rue
Ajout d'un puisard, d'un mètre linéaire d'une conduite de 200 mm de diamètre, le déblai et l'engazonnement, pour un montant budgétaire de 1 600 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11-05-095

TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE – 40^E AVENUE (ENTRE LE BOULEVARD PROULX ET LE BOULEVARD DE LA CHAPELLE)/MANDAT ET DEMANDE D'AUTORISATION AU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
Et APPUYÉ par Serge Bédard

D'ACCEPTER l'offre de service datée du 5 mai 2011 de la firme Projeco Ingénierie Inc., pour la préparation des relevés, plans et devis, pour des travaux correctifs de drainage – 40^e Avenue (entre le boul. Proulx et le boul. de la Chapelle), et pour un montant n'excédant pas 8 500,00 \$ (dépenses et taxes en sus).

D'ATTESTER QUE la firme Projeco Ingénierie inc. est autorisée, par le biais du mandat qui lui a été confié, à présenter une demande d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dans le cadre des travaux correctifs de drainage – 40^e Avenue (entre le boul. Proulx et le boul. de la Chapelle)

D'ATTESTER QUE les travaux montrés aux plans et devis ne contreviennent pas à la réglementation municipale.

DE confirmer l'engagement de la municipalité, à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, lorsque les travaux seront achevés, une attestation signée par un ingénieur de la firme Projeco Ingénierie inc., quant à la conformité des travaux exécutés en relation avec l'autorisation accordée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11-05-096

GRENIER POPULAIRE DES BASSES-LAURENTIDES/RÉCUPÉRATION DES HALOCARBURES/ENTENTE 2011/AUTORISATION

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
Et APPUYÉ par Robert Beauchamp

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer, pour et au nom de la Municipalité de Pointe-Calumet, l'entente 2011 à intervenir avec le Grenier Populaire des Basses-Laurentides relativement à la récupération des halocarbures inclus dans les électroménagers et les climatiseurs domestiques sur le territoire de la municipalité et d'autoriser le paiement de notre contribution annuelle qui s'élève à 443,85\$.

Cette entente s'inscrit dans le cadre de la réduction du volume des déchets et des rebuts acheminés aux sites d'enfouissement et de récupération des halocarbures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POMPIER À TEMPS PARTIEL/ENGAGEMENT/DÉPÔT

La Directrice générale dépose au conseil, l'engagement de Monsieur Jean Raphael Joly, effectif le 12 avril 2011, au poste de pompier à temps partiel pour le service des incendies de la municipalité.

Ce pompier est assujetti à une période probatoire d'un an.

11-05-097

RAPPORT ANNUEL 2010/SERVICE DES INCENDIES/ADOPTION

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
et APPUYÉ par Serge Bédard

D'ADOPTER le rapport annuel 2010 du Service de prévention des incendies de Pointe-Calumet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11-05-098

POLICE RÉGIONALE DE DEUX-MONTAGNES – JOURNÉE « SÉCURITÉ À VÉLO »/AIDE FINANCIÈRE

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
et APPUYÉ par Serge Bédard

QU'UN bon d'achat de 200 \$ soit octroyé au service de police régionale de Deux-Montagnes, dans le cadre du projet « Sécurité à vélo 2011 » qui sera présenté aux jeunes fréquentant les camps de jour des différentes municipalités desservies par la police régionale de Deux-Montagnes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PAROLE À L'AUDITOIRE

11-05-099

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
Et APPUYÉ par Serge Bédard

QU'À 20h35, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

JACQUES SÉGUIN, maire

CHANTAL PILON, directrice générale